

Pour diffusion immédiate
Le 8 octobre 2013

Ajout de 200 000 \$ au budget de l'aide juridique cette année pour couvrir l'augmentation des frais

WHITEHORSE — Le gouvernement du Yukon a accepté d'ajouter 200 000 \$ au budget de l'aide juridique pour l'exercice 2103-2014, afin que le programme dispose de suffisamment de fonds pour atteindre ses objectifs.

« Le service d'aide juridique du Yukon est efficace et bien géré, mais il s'est heurté à une tension des coûts au cours de chacune des trois dernières années », a indiqué le ministre de la Justice, M. Mike Nixon. « L'ajout de cette somme permettra à l'aide juridique d'avoir les fonds nécessaires pour fonctionner pendant le reste du présent exercice financier. »

Le gouvernement du Yukon a versé un supplément ponctuel de 180 000 \$ au service d'aide juridique en 2010 2011, afin de couvrir des causes onéreuses qu'elle a présentées devant les tribunaux. Pour les mêmes raisons, en 2011 2012, le gouvernement a dû cette fois ajouter 235 000 \$ au budget du service.

« En plus de fournir 200 000 \$ supplémentaires pour couvrir l'augmentation des frais de cette année, j'ai demandé au ministre de la Justice de participer avec la Société d'aide juridique du Yukon à l'examen des besoins budgétaires du programme d'aide juridique, puis de me présenter un rapport de recommandations d'ici la fin de l'année civile », a ajouté M. Nixon.

Les services d'aide juridique au Yukon sont fournis par la Société d'aide juridique, en vertu de la *Loi sur la Société d'aide juridique*. La Société est administrée par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par le ministre de la Justice.

La Loi permet à la Société de fournir aux Yukonnais admissibles des services d'aide juridique dans certains types de causes de nature criminelle, civile ou familiale.

De plus, la Société fournit aussi des services pour des cas liés au droit des pauvres (ex. conseils et représentation en matière d'assurance-emploi, de prestations d'aide sociale, de litiges entre locateurs et locataires, etc.) par l'intermédiaire de son programme Neighbourhood Law Centre.

Pour de plus amples renseignements sur l'aide juridique, visitez www.legalaid.yk.ca/fr.

-30-

Renseignements :

John LeVatte
Communications
Conseil des ministres
867-633-7910
<mailto:elaine.schiman@gov.yk.ca>

Dan Cable
Communications
Justice
867-667-3508
dan.cable@gov.yk.ca

Communiqué numéro 13-245

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.